

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENT PUBLICS
DE LA WILAYA DE NAAMA
NIF: 415024000045205

AVIS D'ANNULATION DU CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE
MAITRISE D'ŒUVRE N° 49/2025

ÉTUDE, SUIVI ET REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 2 AU NIVEAU
DU SITE 120/500 LPL +104 +194+ HR AU POS 38 HA COMMUNE DE AIN SEFRA
WILAYA DE NAAMA (CITEES D'HABITAT INTEGREES 2026)

Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marches publics et des délégations de service public, La Direction des Equipements Publics de la wilaya de Naâma informe les soumissionnaires ayant participé au concours national restreint de maitrise d'œuvre N° 49/2025 relatif a : Étude, suivi et réalisation d'une école primaire type 2 au niveau du site 120/500 LPL +104 +194+ HR au POS 38 ha commune de ain sefra wilaya de Naama (citées d'habitat intégrées 2026) paru aux quotidien Compétition PUB le 07/12/2025 et quotidien الجمهورية le 08/12/2025 et les Journaux électroniques الحراك الإخباري et ALGERIE 54 le 08/12/2025 que le concours est annulé .

LE DIRECTEUR